

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-36 21SGADL0059

SEANCE DU
18 MARS 2021

<u>Nombre de conseillers en exercice :</u> 71
<u>Nombre de conseillers présents :</u> 64
<u>Date de convocation :</u> 12 mars 2021
<u>Date d'affichage :</u> 19 mars 2021

<u>OBJET :</u> AP/CP Rénovation des usines de dépollution - Ajustement de l'échéancier

<u>Nombre de Conseillers ayant pris</u> <u>part au vote : 71</u>
<u>Nombre de Conseillers ayant voté</u> <u>pour : 71</u>
<u>Nombre de Conseillers ayant voté</u> <u>contre : 0</u>
<u>Nombre de Conseillers s'étant</u> <u>abstenus : 0</u>
<u>Nombre de Conseillers :</u> <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 7 • n'ayant pas donné pouvoir : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 18 mars à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Halle des sports - 5 Avenue Jean Monnet - 71200 Le Creusot, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain BALLOT - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY - M. Jean-Yves VERNOCHE

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Sébastien CIRON - M. Eric COMMEAU - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - Mme Amélie GHULAM NABI - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Valérie LE DAIN - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Frédéric MARASCIA - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - Mme Marie MORAND - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Noël VALETTE -

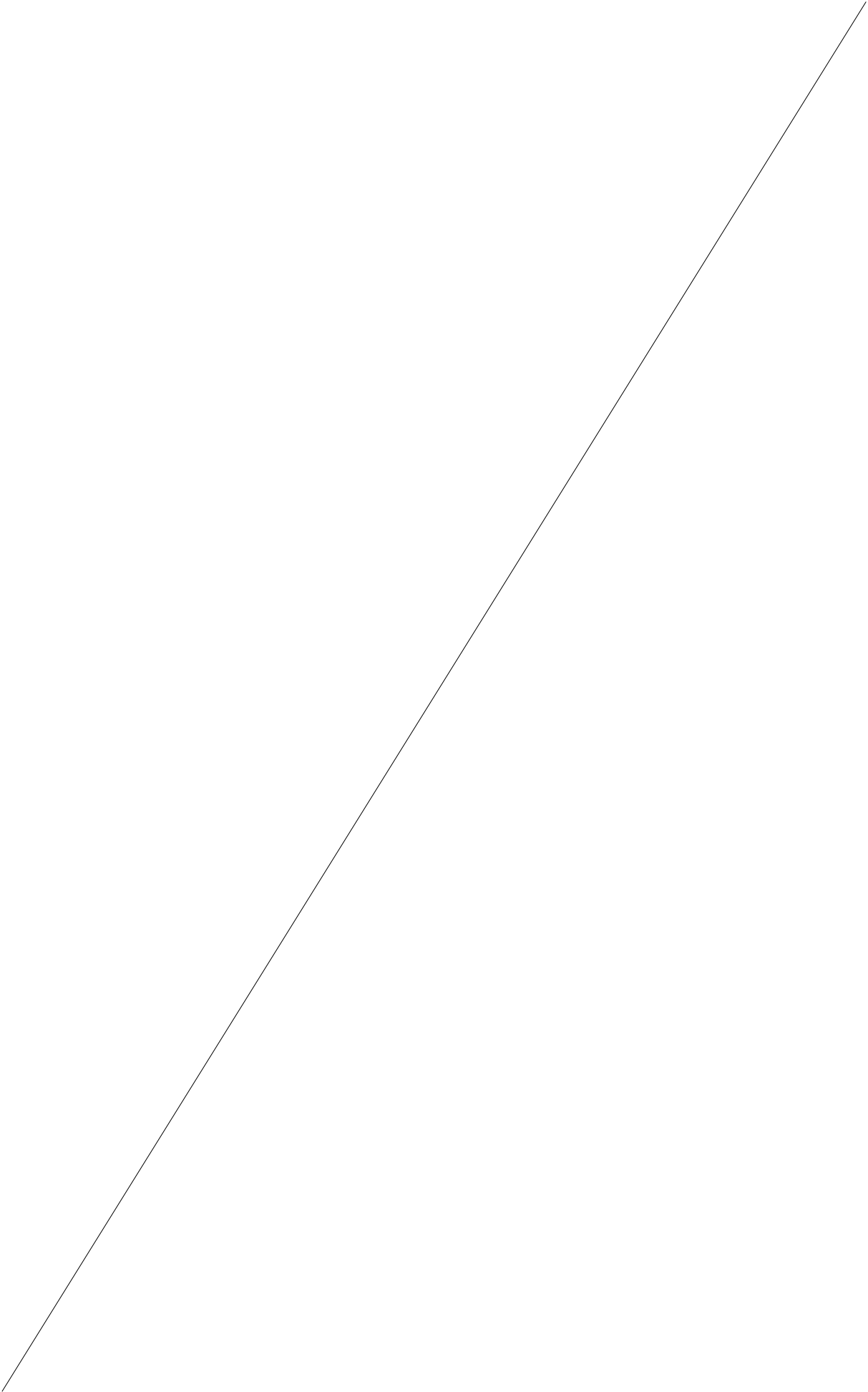
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme MATHOS (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Marie-Thérèse FRIZOT)
M. DURAND (pouvoir à M. Georges LACOUR)
M. SELVEZ (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
M. GANE (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
M. MAILLIOT (pouvoir à M. Alain BALLOT)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Christian GRAND



Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,

Vu l'article L.2311-3 du Code général des collectivités territoriales relative au vote du budget d'investissement par autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'article R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales relatif aux caractéristiques des autorisations de programme,

Le rapporteur expose :

« Le conseil communautaire du 22 janvier 2015 a acté la possibilité de recourir à la gestion en AP/CP (Autorisation de Programme / Crédits de Paiement) pour une partie des dépenses d'investissement.

Cette démarche a été retenue pour le programme de rénovation des usines de dépollution, cette opération étant prise en charge par le Budget annexe Assainissement collectif.

L'Autorisation de Programme / Crédits de Paiements comprend les travaux à réaliser sur les usines de dépollution des eaux usées sur la période 2020 – 2022, essentiellement la rénovation du bassin de lagunage de Saint Laurent d'Andenay et le programme de Garantie d'Entretien et de Renouvellement réalisé par le Régisseur du service dans le cadre de la Régie Intéressée.

Elle comprend notamment pour l'année 2021 :

- Saint Laurent d'Andenay - MOE bassin de lagunage et démarrage travaux,
- Torcy - création d'une passerelle sur les ouvrages de prétraitement et diagnostic sécurité incendie,
- Saint Sernin du Bois – diverses mises aux normes
- Divers sites - sécurisation des ouvrages,
- Un programme de Garantie d'Entretien et de Renouvellement des ouvrages (GER), réalisé par le Régisseur dans le cadre de la Régie Intéressée,

La création d'une Autorisation de Programme / Crédits de Paiement, votée lors du conseil communautaire du 19 décembre 2019, se présentait comme suit :

Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (€ HT)	N° Programme	Montant des Crédits de Paiement (€ HT)		
			2020	2021	2022
Etudes et travaux UDEP	1 410 320	EURUU	206 000	362 000	56 000
Garantie d'entretien et de Renouvellement		EURUG	255 320	262 000	269 000

Au vu des réalisations sur 2020 et des prévisions sur 2021, il est proposé d'ajuster l'Autorisation de Programme / Crédits de paiement comme suit :

Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (€ HT)	N° Programme	Montant des Crédits de Paiement (€ HT)		
			2020	2021	2022

Etudes et travaux UDEP	1 410 320	EURUU	14 926	244 000	365 074
Garantie d'entretien et de Renouvellement		EURUG	114 494	200 000	471 826

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De voter l'ajustement de l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le programme de rénovation des usines de dépollution établie comme suit :

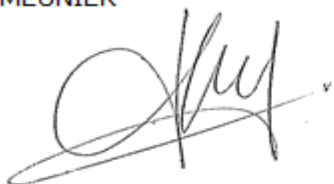
Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (€ HT)	N° Programme	Montant des Crédits de Paiement (€ HT)		
			2020	2021	2022
Etudes et travaux UDEP	1 410 320	EURUU	14 926	244 000	365 074
Garantie d'entretien et de Renouvellement		EURUG	114 494	200 000	471 826

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 19 mars 2021
et publié, affiché ou notifié le 19 mars 2021

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

